

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article225>

Communiqué de presse des représentants du personnel au Conseil d'Administration du CNRS du 4 novembre 2009

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - ARCHIVES - 2009 -
Date de mise en ligne : vendredi 6 novembre 2009

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Le CA du CNRS s'est réuni dans le contexte de la modification du décret portant organisation et fonctionnement de l'organisme. Les élus s'inquiètent de la future gouvernance de l'organisme notamment de la décision administrative de fusionner les collèges électoraux chercheurs et enseignants-chercheurs qui risque de conduire à la marginalisation des chercheurs au sein du Conseil scientifique et des Conseils scientifiques d'Instituts de l'organisme.

Les élus dénoncent les conditions de réunion de ce CA. Initialement prévu le 29 octobre, la réunion a dû être reportée à cause du retard pris par le ministère dans la nomination des membres. Cette réunion n'a pas respecté le délai de 15 jours pour la convocation et de 8 jours pour la réception des documents ne permettant pas ainsi d'avoir le temps nécessaire à la préparation du CA.

Les élus ont approuvé le maintien du recrutement et l'augmentation du nombre de promotion pour les chercheurs qui est à mettre à l'actif de la mobilisation des personnels depuis deux ans.

L'ordre du jour du CA comportait aussi la mise en place de primes d'excellence scientifique (PES). Les représentants du personnel considèrent que la PES, décrétée par le ministère, présentée comme une revalorisation des rémunérations, est de nature à mettre en péril les collectifs de travail et à provoquer de graves dysfonctionnements des instances d'évaluations. Ils rejoignent en cela l'expression du Conseil scientifique et des représentants des personnels au Comité technique paritaire (CTP).

Lise CARON (SNTRS-CGT), Martine DE ANGELIS (SGEN-CFDT),
Patrick MONFORT (SNCS-FSU), Daniel STEINMETZ (SNTRS-CGT).



EN BREF N°213